

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 20 (1891)

Heft: 8

Artikel: De l'emploi du "Livre de lecture" : degré moyen

Autor: Wicht, C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038666>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DE L'EMPLOI DU " LIVRE DE LECTURE " DEGRÉ MOYEN

POUR L'ENSEIGNEMENT : *a)* DE LA GRAMMAIRE; *b)* DE L'ORTHOGRAPHIE; *c)* DE LA COMPOSITION; *d)* DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE; *e)* MODÈLES DE LEÇONS SUR CES BRANCHES.

(Rapport lu à la Conférence des instituteurs de la Sarine le 25 mai 1891)

En remerciant les auteurs des divers travaux pour la manière conscientieuse dont ils se sont acquittés de leur tâche, nous allons essayer de résumer aussi fidèlement que possible, en les coordonnant, les différentes appréciations émises au sujet du *Livre de lecture* 2^{me} degré, objet de ce modeste travail.

Les maîtres qui ont traité la question sont unanimes à reconnaître le grand mérite du manuel dont viennent d'être dotées nos écoles, et qui est l'œuvre d'un homme de dévouement et d'une compétence incontestable dans la matière. Les services déjà rendus par le livre du 1^{er} degré nous faisaient bien augurer de ce nouvel ouvrage, attendu impatiemment depuis plusieurs années par le corps enseignant du canton. Aussi son apparition a-t-elle été saluée avec bonheur par les instituteurs, et tous auront pu constater avec plaisir que leur attente n'a pas été déçue. Il est venu enfin combler une lacune bien sensible dans nos méthodes d'enseignement. Nous savons tous combien il était difficile de satisfaire aux exigences du programme avec les manuels usités jusqu'ici. Le nouveau livre marquera, nous n'en doutons pas, une nouvelle étape dans la voie du progrès en matière d'instruction. Il offre l'avantage d'être adapté exactement au programme du cours moyen, d'être approprié aux besoins de nos populations essentiellement agricoles, d'être avant tout, en un mot, un livre fribourgeois. Dès maintenant, le maître possède en main un guide sûr pour l'enseignement des principales branches au cours moyen. Il n'est pas douteux, du reste, que ce livre ne soit appelé à rendre les meilleurs services au cours supérieur également, surtout en ce qui concerne l'étude de la langue, en attendant la publication du livre destiné à ce degré.

Jetons un rapide coup d'œil sur le plan de l'ouvrage et sur le choix des matières traitées : nous n'aurons aucune peine à reconnaître que l'auteur s'est proposé pour but de contribuer à l'éducation *morale*, *intellectuelle* et *physique* de l'enfant, et cela en prenant pour base l'étude méthodique de la langue maternelle.

La première partie (lectures morales) est spécialement destinée à inculquer à l'enfant les vertus essentielles qui font l'homme de bien dans la véritable acception du mot : piété envers Dieu, piété filiale, charité envers le prochain, probité dans les affaires, amour du travail. Ces lectures prémunissent également nos élèves contre certains vices particulièrement funestes à la famille et à la société en général, tels que la paresse, la prodigalité, le luxe, le mensonge,

l'intempérance. Les conséquences désastreuses qui en résultent sont peintes sous les couleurs les plus saisissantes dans une série de tableaux fort bien choisis. Pas n'est besoin donc d'insister sur l'importance de cette première partie, ni de faire ressortir tout le profit qu'on en peut tirer pour l'éducation morale de l'enfant.

La deuxième division de l'ouvrage débute par l'étude du lieu natal, pour arriver successivement à la paroisse, au district et à la description du canton. Faire aimer son pays en le faisant mieux connaître, tel est le but proposé. Nous y trouverons à chaque instant l'occasion d'initier le futur citoyen à ses devoirs envers sa patrie. En lui faisant connaître les autorités de son pays, le maître aura occasion de lui inspirer le respect dû aux autorités religieuses et civiles.

Enfin une série de récits historiques, présentés sous une forme animée et intéressante, éveillera dans le cœur de l'enfant le sentiment du patriotisme, en mettant sous ses yeux les hauts faits de ses ancêtres.

La troisième partie, consacrée à des notions fort utiles et intéressantes sur les trois règnes de la nature, a un caractère plus utilitaire. Mais l'auteur n'y perd point de vue pour autant le développement des facultés morales.

L'éducation physique entre aussi pour une part assez large dans le plan de l'ouvrage. On peut y puiser le thème de nombreuses leçons de choses, extrêmement utiles au point de vue de l'agriculture, de l'industrie et de l'hygiène. En ce qui concerne ce dernier point, plus d'un chapitre nous fournira l'occasion de donner à nos élèves d'excellents conseils hygiéniques, en leur apprenant à distinguer les matières nuisibles, les plantes vénéneuses, etc. Sous ce rapport, l'ouvrage pourra donc rendre des services inappréciables, en prévenant bien des accidents qui n'ont souvent pour cause que l'ignorance et les préjugés.

Dans la quatrième partie enfin, nous trouvons une collection de charmantes lettres écrites dans un style simple et pratique. Ces modèles sont destinés à aplanir les premières difficultés qui se présentent lorsqu'il s'agit d'aborder l'étude de ce genre de compositions.

Enfin, pour que rien n'y manque, et comme couronnement de l'édifice, voici un résumé clair et succinct des règles grammaticales les plus essentielles, dont la connaissance s'acquerra par la lecture de l'ouvrage, au moyen des excellentes directions données à la fin de chaque chapitre.

Avouons-le, il serait difficile de mieux réunir l'utile à l'agréable, de mieux condenser un si grand nombre de belles et bonnes choses dans un volume de modeste apparence. Et tout cela est présenté sous une forme attrayante, dans un style animé, souvent coloré et dont le charme est bien propre à captiver l'attention si fugitive de l'enfance.

Ce qui vaut mieux encore que le charme du style, c'est le noble esprit religieux qui anime ces pages, cette morale franchement chrétienne dont s'est inspiré l'auteur et qu'on serait heureux de retrouver dans chaque ouvrage destiné à la jeunesse. Pour résumer, nous dirons que le *Livre de lecture*, dans son ensemble, forme comme une petite encyclopédie, où une morale excellente s'allie à une heureuse distribution des matières.

Mais, de même que le meilleur outil n'est que d'une médiocre utilité dans les mains d'un ouvrier inhabile, le guide qui nous est proposé ne pourra produire tous ses fruits pour l'avancement de nos classes qu'autant que nous nous efforcerons, par un travail personnel, de nous bien pénétrer de l'esprit et de la méthode de l'auteur.

Bien préparer chaque leçon de lecture, ainsi que les divers exercices qui en découlent, s'assimiler par l'étude et bien approfondir les matières à enseigner, telle doit donc être la tâche préalable du maître désireux de tirer le meilleur parti possible du *Livre de lecture*.

Après avoir constaté d'une manière générale les mérites du nouveau manuel, nous avons maintenant à examiner la manière de s'en servir pour l'enseignement des diverses branches du programme. Nous supposons le livre entre les mains des élèves des deux cours supérieurs de l'école.

a) Enseignement de la grammaire

Le nouveau *Livre de lecture* inaugure, croyons-nous, une méthode nouvelle dans l'enseignement de cette branche, en ce sens que c'est la lecture qui doit former la base de cet enseignement et que l'usage d'un traité spécial n'est plus indispensable. Les maîtres qui ont étudié la question recommandent la méthode *socrative-déductive*, certainement plus fructueuse que la méthode inverse. La marche à suivre sera donc celle-ci, d'une manière générale :

Le maître transcrit au tableau noir une ou plusieurs phrases, tirées de la lecture faite en dernier lieu, et dans lesquelles se trouve appliquée la règle qu'il s'agit d'étudier. Il sera bon même de souligner les mots sur lesquels on veut fixer l'attention. Puis, par une série de questions bien coordonnées, l'élève est amené à se rendre compte de la raison de telle ou telle manière d'écrire, et à formuler la règle à sa façon. Puis il est invité à la découvrir dans d'autres exemples également empruntés au livre. Des exercices d'application plus ou moins étendus, oraux ou écrits et enfin l'étude du numéro correspondant de l'*Appendice grammatical*, achèveront de graver dans sa mémoire la notion acquise. Inutile d'insister sur les avantages qu'offre cette méthode au point de vue du développement intellectuel et de la stabilité des connaissances. Les règles de grammaire ainsi étudiées lentement et pas à pas, ne sont plus des formules vides de sens où la mémoire joue le principal rôle.

L'*Appendice grammatical* est reconnu suffisant pour le cours moyen. L'étude devra en être faite exactement dans l'ordre des numéros et des exercices indiqués à la fin de chaque chapitre.

Mais ici se pose la question de savoir si le maître est tenu de suivre rigoureusement l'ordre des chapitres du livre en vue de l'étude méthodique de la grammaire. Là-dessus les avis sont partagés. Tandis que quelques maîtres préfèrent suivre l'ordre des matières tel quel, le plus grand nombre estime que le cours de grammaire peut être parfaitement indépendant de l'ordre des chapitres et que telle règle dont on se propose l'étude, n'est pas nécessairement liée à un chapitre donné. En d'autres termes, il est aussi bien possible, par exemple, de faire une leçon sur le substantif dans une lecture de la deuxième ou de la troisième partie, à condition de suivre les directions données pour l'étude de chaque règle en particulier.

Il y aurait même avantage, en ce qui concerne l'acquisition des connaissances, au moyen de la lecture, à ne pas s'astreindre rigoureusement à l'ordre des matières. Voulons-nous augmenter l'intérêt, sachons choisir le moment opportun où nous pourrons mettre sous les yeux de nos élèves la plante, la graine qui doit faire l'objet de la leçon. S'agit-il, par exemple, de donner à l'école quelques notions de botanique, rien de plus rationnel, semble-t-il, que d'attendre le moment où nous pourrons apporter en classe des fleurs, dont l'examen attentif intéressera davantage nos écoliers que les plus savantes explications.

Il en sera ainsi pour une foule de chapitres du livre, mais le choix du moment ne pourra être observé si l'on se contente de parcourir toutes les matières dans l'ordre du livre.

Passons en revue les principaux exercices de grammaire auxquels peut donner lieu le *Livre de lecture* :

Exercices se rapportant à l'étude du substantif : dresser une colonne de tous les noms masculins et une autre de tous les noms féminins ; copier tous les substantifs et les mettre au pluriel.

Mettre dans des colonnes spéciales tous les noms de personnes, d'animaux, de choses du morceau lu. Trouver, dans un texte, un certain nombre de noms propres de personnes, ou de villes, de pays. et en ajouter d'autres.

Article : relever les articles simples avec le substantif déterminé, avec distinction des genres et des nombres ; même exercice avec les articles contractés.

Un procédé analogue peut être appliqué à l'étude de l'*adjectif*, du *pronome* et du *verbe*. Il sera facile d'y joindre divers exercices d'invention comme ceux-ci : donner à un certain nombre de substantifs désignés dans le morceau, des qualificatifs convenables ou vice-versa puis mettre au pluriel, désigner un certain nombre de verbes et y ajouter un sujet ou un complément. Pour ne pas allonger cette énumération, nous ne pouvons que renvoyer aux *exercices* indiqués à la fin de chaque chapitre, et qui dans leur ensemble forment un cours de devoirs bien enchaîné et bien gradué pouvant remplacer un traité spécial.

Il y aura tout à gagner à ne pas abandonner l'enfant tout à fait à son initiative propre et à préparer oralement les devoirs.

A mesure que le développement intellectuel des enfants le permettra, n'hésitons pas à donner comme devoir des exercices de permutations sur un texte suivi. L'ouvrage renferme quantité de morceaux qui se prêtent fort bien à ce genre de travail.

Citons-en quelques-uns :

a) Permutation de genre : La fête d'une mère (13). La fête d'un père, d'un frère, d'un ami. Le bon serviteur (23). La bonne servante. (Terrible punition) 18, au lieu de père et de fils, écrire mère et fille;

b) Permutation de nombre : L'hirondelle (174). Le lézard gris (179). La vipère (180). Le hanneton (189). Le hanneton (poésie, 191).

c) Permutations de personne : Le service de Dieu (6), changer la première du pluriel par la deuxième du pluriel, la première ou la deuxième du singulier ; le sifflet (39), changer le discours direct en discours indirect. *Faustin l'ivrogne* (41), faire la contre-partie du précédent ;

d) Permutation de temps et de nombre : *L'Ermitage de la Made-*

laine ; de *Fribourg à Moral* (69). Le *montagnard* (92). Le *puceron lanigère* (191).

Nous donnerons également à la conjugaison tout le développement nécessaire. Le *Livre de lecture* peut être utilisé pour cet exercice de la manière suivante :

A la suite de l'étude d'un morceau, les élèves conjuguent, oralement d'abord, puis par écrit, les 10 ou 12 premiers verbes, ou encore tous les verbes d'un alinéa, au temps où chaque verbe est employé. Notons en passant que les narrations se prêtent le plus facilement à cet exercice important.

Disons quelques mots de l'analyse. Cet exercice, renfermé dans de justes limites, a aussi son utilité. Comment les élèves parviendront-ils à l'application des règles grammaticales, s'ils ne connaissent pas la nature des mots, ni leurs rapports entre eux, ni leur rôle dans la proposition ? L'analyse ne sera donc pas reléguée à l'arrière-plan, mais on se bornera à l'analyse orale. Le procédé le plus simple et le plus expéditif consiste à écrire le texte à analyser au tableau ; les élèves le décomposent en propositions, qu'on sépare par des traits verticaux. Ils examinent ensuite la phrase sous le rapport de la liaison et de la coordination des propositions. Puis vient la décomposition de chaque proposition en ses parties principales, et enfin l'analyse de chaque mot ou analyse grammaticale.

Tous ces exercices que nous venons d'énumérer doivent-ils se faire pendant l'heure affectée à la leçon de lecture ? Même en se bornant à la préparation orale, le temps consacré à la lecture proprement dite se trouverait singulièrement diminué. Les exercices oraux d'une certaine étendue auront lieu pendant l'heure affectée à la grammaire orale. Les devoirs écrits devront également se faire, soit comme tâche à domicile, soit pendant l'heure prescrite par l'ordre du jour à la grammaire écrite. C'est ainsi que nous éviterons un empiètement préjudiciable à la lecture proprement dite.

(A suivre.)

C. WICHT, *instituteur*.

PARTIE PRATIQUE

MATHÉMATIQUES

Cinq instituteurs ont résolu les deux problèmes proposés dans le dernier *Bulletin* : MM. Juge, à Attalens ; Terrapon, à Prez-v.-Siviriez ; Schröeter, à Grolley ; Favre, à Corpataux ; Bosson, à Romanens.

M. Conus, à Siviriez, a résolu le second problème.

SOLUTION DU PREMIER PROBLÈME

Nous savons que le titre des monnaies d'or est de 0,900.

Un kilog. d'alliage au titre de 0,840 ne renferme que 840 gr. d'or pur, tandis que l'alliage à 0,900 en renferme 900 gr., il